



MISE EN PLACE D'UN CALENDRIER

DE DEBUTANTS AU NIVEAU DU

CDSC 31

SITUATION

Une personne arrive dans votre club pour faire de la spéléo .. Mais ...juste de temps en temps. Bien souvent, le club initie des personnes qui ne reviennent plus. Elles disparaissent en nous laissant l'impression à la longue, d'user notre énergie. Avec un calendrier de sorties mutualisées, le club s'engage à lui proposer un certain nombre de sorties dans l'année ainsi que des stages initiation/découverte et des journées à thème via la fédération.

2 possibilités :

- Une inscription au club + une assurance indépendante (ex « vieux camp ») pour une première année
- Une inscription au club + l'inscription fédérale

Un programme à l'année doit pouvoir justifier un intérêt suffisant pour une personne à s'inscrire dans nos clubs.



LE PRINCIPE

Chaque club propose de partager au moins une sortie initiation (canyon ou spéléo) déjà prévue dans son programme de l'année pour **le calendrier du CDS31**. Cette information serait accessible via le site du CDS31. On est 10 clubs mais partons sur 8 sorties par exemple ... (au fur et à mesure on peut en rajouter en fonction de la « dynamique d'initiation des clubs »). Nous pouvons y rajouter les JNS, les stages de la fédération (initiation, découverte, autres thèmes..).

Il peut y avoir également des sorties à thèmes comme des sorties photos, karsto (visite des trous en surfaces ..., topo, desob....)



MISE EN PLACE



1. La personne débutante **est inscrite** à son club d'origine. Après une première sortie (peut-être déjà sur une sortie partagée dans le calendrier) elle souhaite plus tard recommencer l'expérience.
2. Elle regarde **ce fameux calendrier des sorties dédiées aux débutants** sur le site du CDSC31
3. Pour chaque sortie, elle téléphone ou envoie un mel à l'organisateur de façon à savoir s'il reste des places.
4. Si OK, on lui donne RDV au lieu d'activité. Elle doit **arriver avec le matos complet** fourni par son club d'origine (sinon elle reste dehors).
5. Elle doit arriver avec un « feuillet de suivi » (à formaliser) également fourni par son club d'origine qui indique **qu'elle est bien assurée par le club qui l'envoie**. Ce document doit préciser également l'année de sa première inscription et les cavités qu'elle a déjà faites par exemple.
6. Au retour **elle ramène son matos propre** après nettoyage à son club d'origine et elle fait mettre à jour son potentiel « feuillet de suivi ».
7. A noter que les sorties inscrites au calendrier du CDS devront être gérées comme celles gérées dans le cadre de son propre club c'est-à-dire qu'elles peuvent être annulées (peut être remplacées) ou modifiées selon la météo ou autre contrainte....

Avantages :



- La fédération récupère des membres.
- Les membres des clubs ne sont plus « réticents » à inscrire de nouvelles personnes que l'on soupçonne être des éternels débutants.
- Avec le temps, on peut imaginer recruter parmi ce public des vrais spéléos.
- On a le temps de revoir le fonctionnement si ce public grandit

Inconvénients :

- Ce public est un public d'assistés dans l'activité (comme dans certaines sorties CAF en montagne par ex)
- On est au moins une fois dans l'année sollicité pour un encadrement d'une sortie initiation (mais ça c'est déjà le cas)
- Si trop de demandes, il faudrait prévoir plus de sorties car les gens seraient refusés, donc revoir le fonctionnement si ce public grandit

CONCLUSION

Pour une première année, il est possible que ce mode de fonctionnement soit difficile à démarrer. Je pense néanmoins qu'il est important de prévoir un tel système et c'est une solution que je partage avec vous aujourd'hui afin de proposer au gens une structure d'accueil qui mutualise nos efforts sans trop nous contraindre.

Cette information doit être largement diffuser via les mels à :

- tous les fédérés de la Haute-Garonne.
- tous les présidents de club du 31

CONTACTS :

agnes.bernhart.external@airbus.com
georges.castello@wanadoo.fr

